

Vos contacts

Courriel : dreets-oc.pole3e-seer@dreets.gouv.fr - prenom.nom@dreets.gouv.fr

MISSIONS	TOULOUSE	MONTPELLIER
Chef de service	Mathias MONDAMERT 06 45 56 69 80	
Adjoints au chef de service	Philippe BRONSART Chargé de mission auprès du Préfet de région 06 61 54 38 92	Guillaume BÉLOT 09 88 88 82 11
Energie-Nucléaire-Chimie Décarbonation de l'industrie		Guillaume BÉLOT 09 88 88 82 11
Numérique Ecosystème d'innovation	Delphine XICLUNA 09 88 88 82 05	
Santé / agro industries Réfèrent ETIncelles		Jean-Christophe GUILLO 09 88 88 82 14
Numérique Ecosystème d'innovation Agrotechnologies		Corinne BERBEYER 09 88 88 82 13
Aéronautique Médiation des entreprises	Olivier RENNE 09 88 88 81 77	
Spatial Aéronautique	Jacques BROUILLARD 09 88 88 80 51	
Mobilité Tutelle consulaire politiques territoriales	Julien LEGLISE 09 88 88 81 35 Mireille MAURY 09 88 88 81 54	
Mission entreprises en difficulté (CRP)	Vincent LAUNAY 09 88 88 81 30	Pascal THEVENIAUD 09 88 88 82 34
Adjointe au CRP	Stéphanie ROBIC 09 88 88 81 59	
Information stratégique et sécurité économique (DISSE)	Christian SZYPURA 09 88 88 81 93	Claire BASTY 09 88 88 82 41

DREETS Occitanie - Std 09 88 88 80 80

5, Esplanade Compans Caffarelli - BP 98016
31080 Toulouse Cedex 6

520, Allée Henri II de Montmorency
CS 93916 - 34961 Montpellier Cedex 2

<https://occitanie.dreets.gouv.fr>

La DREETS est le service déconcentré du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion en région Occitanie.

La DREETS possède deux implantations, à Toulouse (siège) et à Montpellier.

Elle est un interlocuteur unique de proximité pour les entreprises et contribue au développement de l'emploi et des compétences, à destination des salariés comme des demandeurs d'emploi.

Au sein du pôle 3E, le service économique de l'État en région joue le rôle de bras armé de l'État en matière de développement économique.

Le Pôle 3E impulse par ailleurs la politique de l'emploi et du contrôle de la formation professionnelle.

Le Service économique de l'État en région Occitanie (SEER)

Sous l'autorité du Préfet de région, il veille et contribue à ce que les écosystèmes territoriaux répondent aux besoins des entreprises, en cohérence avec le cadre fixé par les politiques nationales de la direction générale des entreprises (DGE).

Les missions du SEER

- ☞ **Accompagner** le développement des filières stratégiques pour l'Etat en région (France 2030),
- ☞ **Animer** la politique territoriale d'innovation et de transformation numérique des entreprises, en promouvant les dispositifs de France 2030,
- ☞ **Prévenir** les difficultés des entreprises, accompagner les restructurations des entreprises industrielles,
- ☞ **Veiller** aux enjeux de la sécurité économique,
- ☞ **Assurer** le suivi des réseaux consulaires (CCI et CMA) dans le cadre de la tutelle exercée par le Préfet de région,
- ☞ **Apporter** son appui au Préfet de région en matière économique,

Accompagner les projets d'investissement structurants, dans le cadre de l'action des référents uniques pour les investissements (RUI).

Prévenir et accompagner les difficultés des entreprises dans le cadre de l'action des Commissaires aux restructurations et à la prévention des difficultés (CRP). Gérer les conséquences économiques des situations de crise.

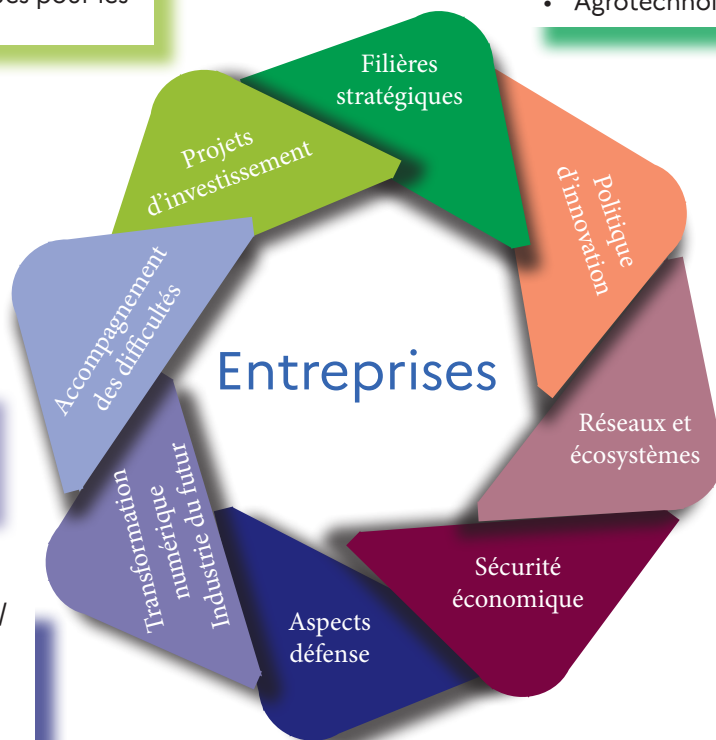


Dans l'action de médiation, aider les entreprises dans le règlement amiable de différends.

Accompagner la transformation numérique des TPE/ PME dans le cadre du plan FranceNum. Promouvoir et mettre en œuvre les outils de l'Etat pour accompagner la modernisation de l'outil productif.



Dans le cadre de l'action des correspondants de la direction générale de l'armement, suivre et accompagner les sous-traitants de la défense ou les entreprises développant des technologies ou produits à usage dual.



Filières stratégiques en Occitanie

- Aéronautique, spatial, systèmes embarqués
- Industries et technologies de santé
- Numérique et intelligence artificielle
- Transition énergétique et climatique, chimie, nucléaire
- Agrotechnologies



Mettre en œuvre et promouvoir la politique d'innovation de l'Etat en région : Programme d'investissement d'avenir (PIA) régionalisé, gouvernance des structures d'innovation (IRT, SATT).



Appuyer le Préfet de région dans l'exercice de la tutelle des réseaux consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat). Favoriser le développement des écosystèmes territoriaux (territoires d'industrie) et d'innovation (French Tech).



Dans le cadre de l'action des DISSE, appuyer le Préfet de région pour la mise en œuvre du dispositif de sécurité économique territoriale. Participer à la protection du patrimoine scientifique et technologique.

